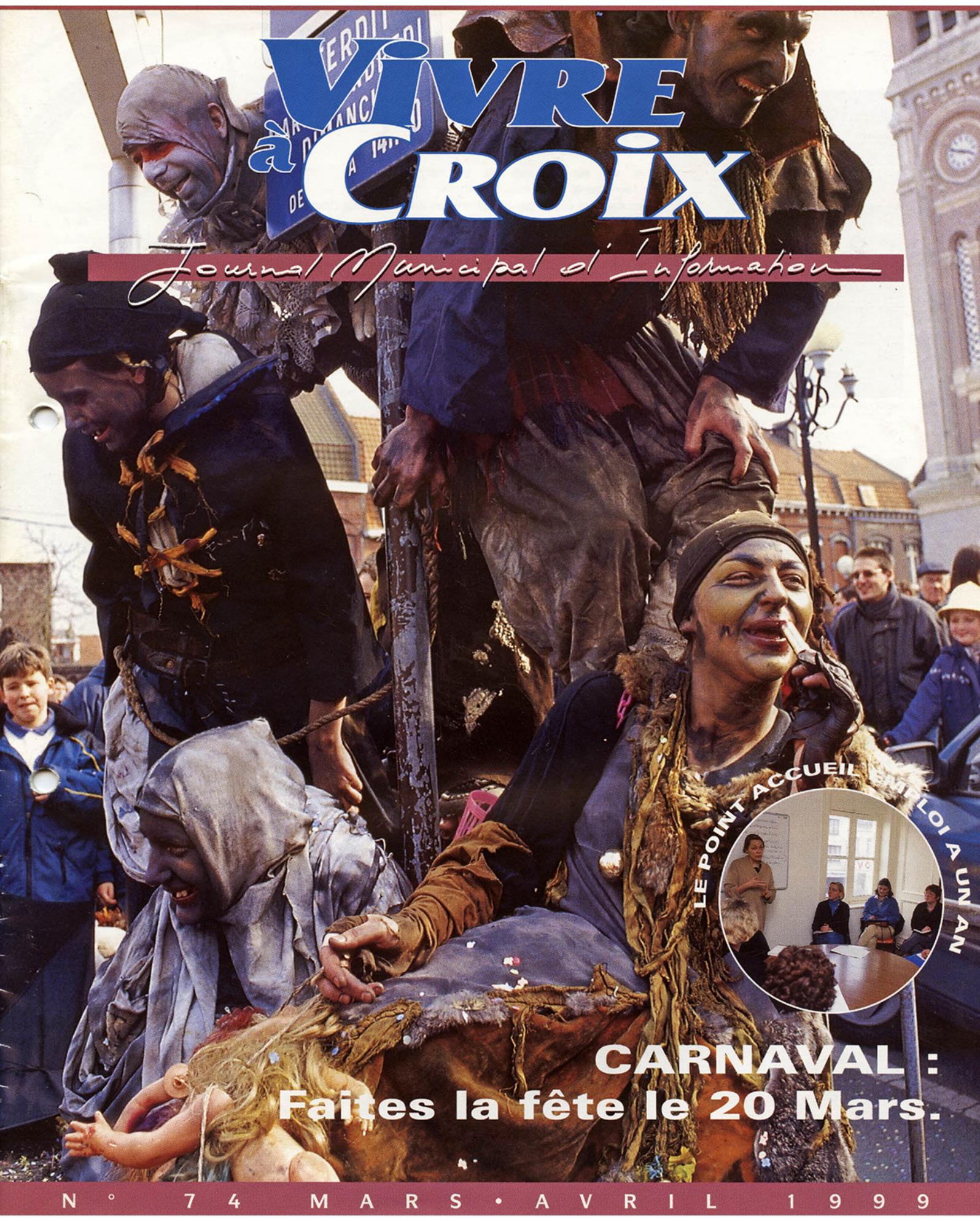


VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information



LE POINT ACCUEIL MI LOI A UN AN

CARNAVAL :
Faites la fête le 20 Mars.

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 74

Mars / Avril 1999

« Intergénération »

Le 20 Octobre 1998 a été créée à Croix une association Loi 1901, ayant pour titre « Intergénération ».

L'objet de l'association est de:

REUNIR toutes les générations autour d'un véritable échange d'expériences, de savoirs, de pratiques quotidiennes et vérifier ainsi la permanence des valeurs malgré les bouleversements de l'environnement. Et le faire en associant au projet, le plus de partenaires associatifs possibles.

FAVORISER des activités intergénération afin de développer, l'intégration de la famille, la participation familiale dans l'association, faciliter les liens enfants - parents, grands-parents-enfants. MAINTENIR et renforcer la citoyenneté des retraités et personnes âgées qui vivent dans notre ville en établissant un véritable lien de vie entre les différentes structures qui les accueillent et les structures scolaires et périscolaires qui accueillent les enfants, les structures socioculturelles qui accueillent les adolescents.

FAVORISER et développer les relations intergénération afin d'ouvrir et de renforcer le dialogue dans la vie quotidienne au sein de notre ville.

La Présidence de l'association a été confiée à Catherine

Huguet Buisine :

Le siège social est fixé au 12
Place de la République à Croix.
Tél : 03 20 89 86 34

Association R'éveil

Depuis Février, la sortie en cassette vidéo, 60 F, de la pièce « Lève-toi et viens », (1h15) disponible au siège ou par courrier assorti d'un ordre de paiement. Humoristique, gaie, témoin de la réalité du terrain, cette pièce est également un moyen de connaître nos difficultés.

Le 1^{er} Mai 1999, **BROCANTE** avenue Georges-Hannart et avenue Jean-Paul Sartre. Toujours sur réservation préalable, les emplacements numérotés en linéaire de 3mètres seront inscrits à partir de début avril, prioritairement aux habitués pour 30 F l'emplacement et ce jusqu'au 25 Avril 1999. Les retardataires devront acquitter la somme de 45 F pour un emplacement. Les inscriptions, le jour même, ne seront acceptées en aucune façon. Tous devront présenter une pièce d'identité, et accepter par écrit le règlement interne à l'organisation. L'inscription au registre, comme la réglementation l'oblige, est obligatoire pour tous.

L'association R'éveil se félicite de son travail effectué en faveur des victimes du coma et cérébro-lésés de la région Nord-Pas de Calais, surtout lors des

Journées Nationales du traumatisme crânien d'octobre 1998. Nous sommes toujours à votre disposition pour discuter lors de notre permanence du mardi. Le site sur internet [Http : /www.chez.com/aftc](http://www.chez.com/aftc) 5962 a reçu en quelques semaines plus de 500 visiteurs et nous vous convions, si vous le pouvez, à y faire un passage. La Charte des Droits du Traumatisme crânien peut toujours être demandée pour approbation, nombreuses sont les personnes l'ayant contresignée.

Pour rappel, nos coordonnées : 1, avenue Georges Hannart 59170 Croix. Téléphone et fax 0320728206. Téléphone 0320651562 et également notre

E.mail pour les internautes : [coma-reveil\(@\)nordnet.fr](mailto:coma-reveil(@)nordnet.fr). Permanence téléphonique tous les jours et nous fêtons l'édition du 30^e numéro de R'éveil.

Association Croix Entraide

Avec l'hiver, l'association joue plus que jamais son rôle en permettant aux familles en situation de précarité de se vêtir chaudement. Comment faire face à l'achat de vêtements avec un très petit budget. C'est pratiquement impossible.

Le froid est encore là, l'hiver n'est pas fini. Il faut pourtant commencer à penser au

printemps et prévoir les vêtements légers. C'est dire combien l'association compte sur les croisiens. Vêtements d'hiver, vêtements d'été seront les bienvenus. Sans oublier le linge de maison, draps, torchons, serviettes et gants de toilette, si souvent demandés ainsi que les couvertures, la vaisselle, la batterie de cuisine. Un petit crochet au 31 rue de la Centenaire aux jours et heures de permanence, un réflexe à acquérir ! Merci d'avance aux croisiens.

- mardi de 14 H à 16 H 30
- samedi de 10 H à 11 H 30.

Association Joie et Famille

L'Association Joie et Famille repart pour 10 ans dans l'organisation des colonies de vacances pour vos enfants.

Il n'est pas trop tôt pour penser aux vacances de l'été prochain. En juillet 1999, nous proposons à vos enfants, âgés de 6 à 15 ans, de profiter du soleil des Charentes. Pendant 21 jours, dans un cadre des plus agréable, ils auront la possibilité de découvrir « l'escalade, le V.T.T., le mini-golf, l'équitation, le tir à l'arc, le canoë kayak, le camping, la piscine... »

Le bâtiment, appelé le Roc Fleuri, est très spacieux et moderne. Dans des chambres de 2, 3 ou 4 personnes maximum, les jeunes trouveront leur autonomie.

A moins d'un kilomètre de la colonie, une base de loisir qui fera la joie de tous. Des randonnées pédestres seront au rendez-vous, grands jeux en forêt, découverte de l'artisanat... Plus de 20 activités seront proposées aux enfants selon leur souhait...

Bien sûr, il y aura des excursions et pleins d'autres choses à découvrir.

Un accueil famille est même proposé du 10 au 14 Juillet.

Joie et Famille se tient à votre disposition pour étudier toute inscription

Toutes les situations financières seront prises en compte. Il est important de rappeler que Joie et Famille propose des solutions financières aux familles en difficulté.

Le Samedi 13 Mars 1999, au restaurant scolaire Charles de Gaulle, rue Léon Jouhaux à Wasquehal, aura lieu une soirée dansante avec repas.

Réservation indispensable. Venir nombreux à nos soirées, c'est nous aider à faire partir en vacances les enfants les plus démunis.

Club musical des Anciens

Il est ouvert à tous. Vous ne regretterez pas d'être venu nous rejoindre.

Les répétitions du vendredi matin de 9 H à 11 H nous permettent de préparer des prestations pour différents types de public.

Pour 1999 : le 1^{er} Avril

Fête du Printemps à « Hotelia » à Roubaix.

D'autres prestations sont prévues. Il y a de quoi faire.

Des renforts sont donc nécessaires pour répondre à toutes les demandes. Nous vous attendons.

Enfant, Sourire du Monde.

Notre stock de belle layette s'épuise : beaucoup de besoins cet hiver et il n'y a pas que l'hiver lorsqu'un tout petit annonce sa venue, et que la maman connaît tant de difficultés, de solitude, d'abandon parfois ! C'est de toutes saisons.

Ce dont nous avons surtout besoin, c'est de sous-vêtements (combinaisons, interlock

manches longues et courtes avec boutons pressions) petites culottes stretch et vêtements de dessus : robes, pantalons, chemisettes, anoraks et tricot. Nous insistons sur le très bon état (limite du neuf), ce que nos donateurs fidèles ont très bien admis, et nous avons des compliments sur l'état de ce que nous offrons. Une maman même en difficulté a elle aussi sa fierté, et désire le plus beau pour ce qu'elle a de plus cher ! Enfant, sourire du monde cible de plus en plus le « tout petit » de 0 à 3 ans, le tout âge se limitant aux vêtements d'été pour nos envois à Sœur Marie Léocadie en Afrique au Bénin (de 0 à 15 ans) Filles et garçons.

N'oubliez pas les accessoires d'hygiène : brosses, peignes, ciseaux à ongles, etc...

Merci de nous les apporter à la Permanence le Jeudi de 14H30 à 17H30 Salle N.D. de Lourdes rue Quennoy à Croix
Tél : 03 20 27 46 13

Et si vous avez un peu de temps à partager, notre équipe sera très heureuse de vous accueillir et d'avoir un coup de mains. Les activités sont variées ; il y en a pour tous les charismes ! Venez voir et c'est aussi un chouette moment d'échanges ! Sans façon.

Merci de tout cœur pour nos enfants et à très bientôt.

Comité de quartier St. Pierre Croix-Blanche - Créchet

Suite à un remaniement de notre bureau, survenu en fin de l'année 1998, sa composition est désormais la suivante :

Président : M. Gérard DARGER Y

Vice Présidents M. Henri DENIS

M. Claude HOUSSEAU

Secrétaire : M. Bernard SIX

F.N.A.C.A

La F.N.A.C.A (Fédération Nationale Anciens Combattants Algérie, Maroc, Tunisie) Comité de Croix-Wasquehal vous informe que des permanences ont été mises à la disposition des anciens d'A.F.N. pour les documenter afin d'obtenir le Titre de reconnaissance de la Nation, la Carte du Combattant, la retraite du Combattant.

En ce qui concerne la retraite du Combattant (2601,06 Frs par AN), trois mois avant l'anniversaire de vos 65 ans, vous pouvez venir retirer les imprimés spéciaux à nos permanences. Nous vous rappelons les dates de ces permanences :

A Croix : Tous les deuxièmes samedis de chaque mois, à l'Office culturel, 68 rue Jules Guesde - de 9 H à 11 H.
le 13 - 03 - et le 10 - 04 - 99

A Wasquehal : Tous les quatrièmes samedis de chaque mois, en Mairie, bureau face à l'Etat civil (R.D.C) de 9 H à 11 H.
le 27 - 03 - et le 24 - 04 - 99.

Très important : Nous vous signalons, que vous devez faire parvenir vos demandes de retraite du combattant à l'O.N.A.C. où a été délivrée votre carte du combattant.

Exemple : si votre carte du combattant vient de l'O.N.A.C. du département des Alpes Maritimes, il faut envoyer votre demande à Nice et non à Lille. Si vous le souhaitez, nous pouvons nous occuper de toutes les formalités.

Les Artistes Amateurs Croisiens

Samedi 16 Janvier 1999 s'est tenu, comme chaque année, au restaurant « Le beau Jardin » le repas annuel des artistes amateurs croisiens, en présence de Mr. Delobel, adjoint à la culture à la ville de Croix,

accompagné de Madame.

Après les remerciements d'usage prononcés par Mr. Ferez, Président de l'association, les divers participants se sont réunis avec bonne humeur autour d'un excellent repas et ont assisté au « One Man Show » de Jean-Claude Duquesnoy, chansonnier qui les a charmés par sa verve et son adresse à manier la langue française.

L'association tient à noter que vous pourrez admirer dans les cimaises de la Mairie de Croix, les œuvres de :

- Alain Delsalle du 5 au 25 mars
- Sylviane Cateau du 26 mars au 15 avril
- Pierre Toulotte du 16 avril au 6 mai

L'exposition annuelle des artistes amateurs croisiens aura lieu du 23 au 27 avril dans la salle Dedecker.

Bibliothèque Croix Mackellerie

La Bibliothèque n'est désormais ouverte que le :

- *Jeu*di après-midi
- de 14 H à 16 H

Elle est accessible à tous et de nombreux livres en tous genres vous y attendent, pour une somme modique.

Club de l'Allumette

35, rue Louis Seigneur
59170 CROIX

Le club de l'Allumette situé résidence Van Gogh rue Louis Seigneur fonctionne tous les mercredis de 14H30 à 17H30

Le club n'est pas réservé aux résidents, il est également ouvert aux personnes extérieures habitant Croix ou ailleurs.

En plus des jeux divers (jeux de cartes, scrabble, loteries, lotos), les anniversaires des adhérents sont fêtés tous les 2 mois avec une animation

spéciale.

Vous pouvez contacter :
Georgette Vanderstraeten
Tél : 03 20 24 33 18

EvolutionKorps Show en Marching Band

L'association EvolutionKorps, Show en Marching Band entame la saison 99 avec optimisme. Plusieurs contrats importants sont d'ores et déjà prévus.

Evolutionkorps recrute toujours des percussionnistes (tambours, grosse caisse, claviers...) et jeunes filles de 15 ans minimum pour ses sections de Colorguards et Rifleguards (maniement de drapeaux et fusils). Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'une des plus importantes formations de ce style en France.

Vous pouvez contacter :
Mr. Tahon
57, rue du Professeur Perrin
Tél/Fax : 03 20 98 66 99

Chorale

« Chantons Ensemble »

Pour sa part, notre chorale s'est investie dans le thème de la ville de Croix pour 1999, concernant l'année Espagnole. Nous avons modifié notre programme de chansons dans ce sens.

Ainsi, dans les divers lieux où nous donnons nos prestations, chacun trouvera l'ambiance « ibérique » dans sa coloration spécifique.

Gymnastique Volontaire

Il vous reste quelques mois avant les congés annuels pour améliorer ou entretenir votre forme actuelle.

A votre intention, les cours ont lieu dans la salle de judo du stade Seigneur, Bd. Emile Zola les :

- Lundi de 10H30 à 11H30
- Jeudi de 9H30 à 10 H 30
- Jeudi de 19 H à 20 H

Une séance de gymnastique douce est organisée chaque jeudi matin de 10H30 à 11H30. Cotisation annuelle 260 Frs. Une séance d'essai gratuite est offerte à tout nouvel (le) adhérent (e).

Certificat médical obligatoire. Inscription au début de chaque cours.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
Paule Debue
Tél : 03 20 70 97 95

Gymnastique volontaire **« Toutes en forme »**

La gym c'est super. Venez passer deux heures par semaine dans la joie et la bonne humeur, tout en entretenant votre santé, votre forme et rester jeune.

Venez nous rejoindre au centre sportif Boulevard Emile Zola à Croix (Salle de Judo)

Le mardi de 10 H à 11 H
Le vendredi de 10 H à 11 H
Où l'on vous accueillera.

Contact : Mme Potier Brigitte
Au 03 20 70 42 33
Donc, à bientôt !

Restos du Cœur

Le cross des écoles de la ville de Croix des 22 et 23 janvier a été une réussite. L'action conjuguée des services municipaux, des équipes éducatives et des parents a permis un ramassage de denrées alimentaires qui amélioreront la qualité des paniers de nos bénéficiaires. Que tous en soient remerciés.

Le couscous préparé par une équipe de mamans bénévoles et le service Jeunesse de la mairie, offert le samedi 23 à midi fut très apprécié par les 250 personnes qui avaient accepté l'invitation.

Là aussi, que tous en soient remerciés.

A.P.E. de l'Ecole de ***Musique de Croix*** 27, rue Jean Jaurès Croix

Savez-vous qu'il existe, au sein de l'Ecole municipale de musique de Croix, une association de parents d'élèves et élèves majeurs ?

Si son objectif initial est la représentation des familles et élèves, elle souhaite néanmoins orienter son action vers l'accès à la découverte, l'apprentissage et la pratique de la musique pour tous.

Pour tout renseignement et adhésion, contacter :

J.M. Bourgois Président 36, avenue Roger Salengro 59170 Croix

Les Locataires de la ***Résidence Flandre***

L'année 1999 commence et l'association des locataires de la Résidence Flandre à Croix espère que les locataires feront bon accueil aux représentants de portes qui viendront recevoir leur cotisation : (60 F l'an 5 F par mois) qui servira pour l'Assemblée Générale du vendredi 2 Avril et pour la fête de la musique du 21 Juin.

Le bureau compte sur la présence de nombreux locataires à l'Assemblée Générale du 2 Avril en la salle bis derrière la salle des fêtes Dedecker, où ils pourront donner leur avis sur la vie en la résidence. La présence des représentants de la Société de chauffe, des ascenseurs, du nettoyage et de la municipalité, leur permettra de donner leur avis sur les prestations de tous. Plusieurs membres du bureau nous quittent et il faudra élire un nouveau vice-président et

un trésorier.

Dans l'attente de vous voir, le bureau vous remercie de votre présence à notre Assemblée Générale.

Le Président Henri Verbrugge
6/103 Rce. Flandre Croix

Club J3

68, rue Jules Guesde
59170 CROIX

Après les festivités du 25^{ème} anniversaire de la création de notre association et de son banquet traditionnel du mois de novembre, nous avons par un goûter fêté les 3 Saints. Le 18 décembre proclamation des résultats et remise des lots du tournoi annuel de belote et, avant la trêve de fin d'année la Présidente procéda à une distribution de chocolat.

A la reprise de nos activités, pour présenter les vœux du Comité pour l'année 1999, il a été offert le verre de l'amitié aux adhérents présents. Puis, le 8 Janvier nous avons partagé la galette des rois, suivi une semaine plus tard de la remise, de l'avis général, d'un superbe colis. Le 22 du même mois nous avons visité le centre de tri postal à Lezennes avec restauration sur place. N'oublions pas non plus la dégustation des crêpes de la chandeleur.

Rappelons enfin, l'assemblée générale le Vendredi 26 Mars et, voilà un semestre bien rempli.

Pour mémoire, notre club est ouvert à tous les retraités et préretraités, les mardi et vendredi de 13 H 30 à 18 H 30 dans notre local avenue des Deux Moulins où tous les jeux de société peuvent être pratiqués.

Cercle Historique ***Charles de Gaulle***

L'année nouvelle venant de commencer, le Cercle

Historique Charles de Gaulle, communique que le programme de ses activités 1999, se déroulera comme suit :

Le Dimanche 14 Février 99, messe du souvenir en l'honneur de Maurice Schumann, en l'église St. Martin, suivie d'un dépôt de gerbe à la salle municipale rue du Crêchet.

En Avril, messe du souvenir en l'honneur de Georges Pompidou, en l'église St. Martin, ainsi qu'une conférence.

Le 18 Juin, commémoration de l'appel du Général de Gaulle avec dépôt de gerbe à la stèle des Combattants.

A ce moment-là, nous nous prépareront au passage de l'An 2000, où nous envisagerons d'organiser des manifestations qui marqueront la fin et le début de siècle.

Nord Editions

Née le 1^{er} Septembre 1998, l'association a pour but d'assurer et de faciliter, sous toutes les formes actuelles et futures, la publication, la diffusion, la distribution et l'édition de tous travaux, bref d'éditer des livres, d'être une réelle maison d'édition.

Il existe dans notre région un réel potentiel d'auteurs à vocation régionale, voire nationale. Une politique éditoriale avec pour corollaire une gestion commerciale adaptée doit permettre l'existence d'une réelle maison d'édition dans la Région Nord-Pas de Calais.

Deux professionnels de l'édition ont uni leurs compétences, il s'agit de Jean-Gabriel Caby, co-directeur des presses universitaires du Septentrion ainsi que d'une structure nationale pour la commercialisation du livre en librairie et de Luc Jonghman, P.D.G. de sociétés.

La politique éditoriale est déterminée par un comité

littéraire dans les axes de publications suivants :

Vie régionale par Mr. Jean Callens, personnalité régionale et consultant France 3, Fréquence Nord.

Littérature générale, par Mr. Bernard Alluin, ancien Président de l'Université Charles de Gaulle et Professeur d'Université en littérature, et Mr. Paul Renard, directeur de la revue Nord.

Romans, biographies, par Mr. Guy Croussy, écrivain.

Histoire : par Jean Heuclin, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres de la F.U.P.L.

Sciences Humaines et Sociales, par Mr. Daniel Dubuisson, directeur de recherches au C.N.R.S.

La commercialisation (diffusion et distribution) est nationale depuis le 1^{er} Janvier 1999.

Le premier ouvrage édité a pour titre : Contes roubaisiens d'Alphonsine Vandembroucke-Lefebvre, par Jean-Claude Cornille. Il est en vente à la librairie du Palais des Métiers et à la Maison de la Presse rue Jean Jaurès, au prix de 120 Frs, à défaut à l'association.

Les manuscrits sont à transmettre à Nord-Editions, à l'attention de Jean-Gabriel Caby, 320 rue Verte 59170 Croix.

Bibliothèque pour Tous

8, rue de la Fonderie
59170 Croix

L'ouverture du métro, c'est pour demain ; les travaux ont particulièrement rendu difficile l'accès à notre bibliothèque, mais demain, notre vitrine sera exceptionnellement en évidence et nous amènera de nouveaux lecteurs et la possibilité de parfaire encore le choix proposé, plus étendu encore !

Pendant tout ce temps, nous avons conservé notre

dynamisme, tout en informatisant notre gestion, nous vous proposons chaque mois 50 livres nouveaux qui vous permettent de lire les nouveautés qui paraissent, chaque mois !

Que ce soit pour les adultes avec romans, policiers, biographies, livres d'histoire... les jeunes avec romans, documentaires, BD, livres d'aventures ...

Et surtout, un coin « enfants » entièrement réaménagé où non seulement sont proposés de nouveaux choix de livres d'images, BD, un coin jeux et... tous les mercredis de 10 H 30 à 11 H 15, l'heure du conte où vos enfants de 5 à 8 ans se passionneront à écouter ! Le succès est tel qu'il vous faut les y inscrire à temps !

Ne tardez pas à venir nous rendre visite.

Horaires d'ouvertures

Mardi de 16 H 30 à 19 H
Mercredi de 10 H à 12 H
15 H à 17 H 30

Vendredi

Samedi de 10 H à 12 H

Dimanche

Attention horaires modifiés pendant les vacances scolaires.

Aumonie du Collège Boris Vian

4, Place de la Liberté
59170 Croix

Les mois de mars et avril sont très importants pour les jeunes de l'aumonie et leurs parents : en voici les principaux éléments.

L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 21 Mars 1999, de 10 H à 12 H à la salle paroissiale (entrée derrière l'église Saint Pierre)

Ce sera en même temps la réunion de parents pour préparer la profession de foi.

La course « Terre d'Avenir » Organisée par le C.C.F.D. (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) le Samedi 27

Mars 1999 (après-midi) au Parc urbain de Wattrelos.

Cette année, les jeunes exprimeront leur solidarité avec des familles des pays de l'ex-Yougoslavie : un montage leur sera visionné à l'inter-équipes du dimanche 7 Mars à 10 H.

La préparation de la fête de Pâques

Les horaires de la semaine sainte seront affichés à l'aumônerie, mais retenez dès à présent : la célébration du Pardon pour tous les chrétiens du secteur le vendredi 26 Mars à 19 H à l'église St. Martin.

Le temps fort de prière préparé par « l'équipe du mercredi » le samedi saint 3 Avril, se terminant par la veillée pascale (indications pratiques à l'aumônerie).

Le week-end pour les 5è 4è et 3è : les 10 et 11 Avril ; au gîte du Luron à Saint Amand les Eaux

(renseignements à l'aumônerie)

M.J.C. / MAISON POUR TOUS

Assemblée générale des adhérents : vendredi 2 Avril 1999 à partir de 19 Heures.

Vous y découvrirez : rapport moral, rapport financier 98, rapport d'activités, rapport d'orientations...

Cette réunion vous permettra de connaître tous les bilans de l'association, ainsi que les orientations qu'elle envisage et sur lesquelles vous pourrez réagir.

Les parents des enfants participant à une ou plusieurs activités de la M.J.C. de Croix ont aussi leur avis à donner à l'occasion de cette assemblée générale (souhaits, envies, critiques)...

Un « AG COCTAIL » suivra cette assemblée ainsi qu'une soirée pour clôturer cette manifestation.

M.J.C./Maison Pour Tous
93, rue Jean Jaurès Croix
Tél : 03 20 72 42 12

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

« J'aime la vie... Je donne mon sang »

Il s'agit du slogan choisi cette année par le Comité de l'Amicale – il ne demande pas de commentaires, ces quelques mots parlent d'eux-mêmes.

L'année 1998 n'aura pas laissé que de bons souvenirs à l'Amicale qui, pourtant, fêtait l'an dernier son 25^{ème} Anniversaire. Un bilan précis sera donné lors de la prochaine Assemblée générale qui aura lieu :

Le Samedi 27 Mars à 17 H
Salle Maurice Schumann
(anct. Salle du Créchet)
Rue du Créchet à Croix.

Tous les donateurs de sang bénévoles y sont cordialement invités, ainsi que leurs parents et amis, sans oublier les non-donneurs désireux de s'informer sur le don du sang – en même temps, ils pourraient apprécier l'ambiance pleine de chaleur humaine qui règne dans une telle Assemblée.

Par ailleurs, les donateurs souhaitant faire acte de candidature en vue de s'intégrer au Comité (des élections sont en effet prévues à l'occasion de cette Assemblée générale) peuvent en faire part au Secrétariat de l'Amicale présent à la collecte des 12 et 13 Mars, ou écrire au siège : 5/3 Allée Gustave Nadaud à Croix.

Rappel des lieux, dates et horaires de la prochaine collecte :

Salle Paul Bourse
Vendredi 12 Mars
15 H 30 à 19 H,
Samedi 13 Mars
:8 H à 12 H 15

**« On a besoin de vous !
Répondez-vous présent ! »**

Club d'Histoire de Croix

La vente du livre de Croix à travers rues et lieux-dits a

largement dépassé nos prévisions. Nous Souhaitons que ce travail de la mémoire reste en priorité à la disposition des Croisiennes et Croisiens., au prix inchangé de 180 Frs l'édition normale et 240 Frs pour l'édition bibliophile

40 rue de la Gare chez l'auteur – Club d'Histoire de Croix –

- Graineterie rue de la Gare, Mr et Mme Sens Rose
- Studio photos
- Mr et Mme Thelliez, Place de la République
- Boulangerie Picavet –
- Bd. Emile Zola
- Assurances Blanchart
- Rue Jean-Jaurès
- Pizzeria Mr et Mme Aiello
- 19, rue Amiral Courbet

Nous demandons à la population désirant participer au travail de la mémoire de la commune de bien vouloir faire part de photos, documents, anectodes, récits, trésors existant dans les greniers, objets, outils, etc... Bref tout ce qui a pu et peut encore remettre le patrimoine de cette commune qui est Croix sur la chaîne « passons le message à nos descendants ».

Club d'Histoire de Croix –
40, rue de la Gare 59170

03 20 98 51 58 – Répondeur vocal 24H/24 sur le Web www Club d'Histoire de Croix : idwan Fr.

Les thèmes retenus sont :

La vie à l'usine : la laine, la métallurgie, les produits chimiques.

La vie quotidienne à Croix au XIX^e et XX^e Siècle.

Les distractions, les associations, les loisirs.

Les corvées du ménage, comment s'amusaient les enfants.

PETITE ENFANCE

La crèche familiale recrute des assistantes maternelles 4

SOCIÉTÉ

Le recensement, obligatoire, aura lieu du 8 mars au 3 avril 5

ENSEIGNEMENT

Des travaux dotent Jean Jaurès d'une nouvelle entrée, actions pédagogiques dans les écoles par les infirmières du centre municipal de soins et le service de la restauration 6-7

DOSSIER

Le Point Accueil Emploi a un an. Bilan d'activité, présentation du réseau d'entreprises. Interview de Madame Colin, Adjointe aux affaires sociales 8-9-10

INFORMATION

Méto, aide aux devoirs, recensement militaire, centres de loisirs 11-12

AGENDA

Musique, marionnettes, selon des artistes amateurs croisiens, rendez-vous de la MJC 13-14

LIBRE EXPRESSION

..... 15

Carnaval de Croix

Le Printemps renaît et avec lui bien sûr, l'hiver se meurt.

Mais c'est aussi, en 99, le XX^e siècle qui s'achève et le XXI^e siècle qui pointe son nez.

Ce carnaval permet sans doute une pause, une respiration sur ce siècle qui passe, emporté par ses tourbillons et ses vertiges avant de repartir vers l'avenir, vers ce nouveau siècle.

Le thème proposé cette année est donc "un siècle passé et futur", ou quelle opposition entre le passé du XX^e siècle et le futur du XXI^e siècle, entre cette époque que nous avons commencée à cheval et que nous célébrons aujourd'hui dans l'espace ! C'est l'occasion de se vêtir de vieilles frusques, ou de porter un superbe costume loué pour l'occasion, l'essentiel étant de se déguiser et de faire la fête dans les rues de Croix au son des musiques invitées et au milieu

des différentes animations de rue, des chars, des grosses têtes ainsi que du Bonhomme-Hiver confectionnés pour l'occasion.

Le Carnaval se déroulera de 15 h à 17 h.

Deux départs sont prévus :

- à 15 h de la MJC de Croix
- à 15 h 30 de la Place de la Liberté (Saint-Pierre)

pour l'unique cortège qui sillonnera les différentes rues de Croix.

L'arrivée se fera vers 17 h - 17 h 30 dans le parc de la mairie où le Bonhomme-Hiver sera brûlé.

Place au printemps !

Alors n'attendez plus et commencez dès aujourd'hui vos masques, costumes et objets divers qui composeront votre déguisement !

Des ateliers récréatifs sont prévus sur le Carnaval le mercredi de 14 h 30 à 17 h pour les enfants à partir de 6 ans.

Il existe aussi un atelier couture au sein de la MJC de Croix, ouvert tous les jours et qui pourra vous aider à confectionner votre costume.

Des points de maquillage seront ouverts le jour du carnaval.

N'hésitez pas à vous renseigner à la MJC/Maison Pour Tous, 93, rue Jean Jaurès 59170 Croix Tél. 03 20 72 42 12

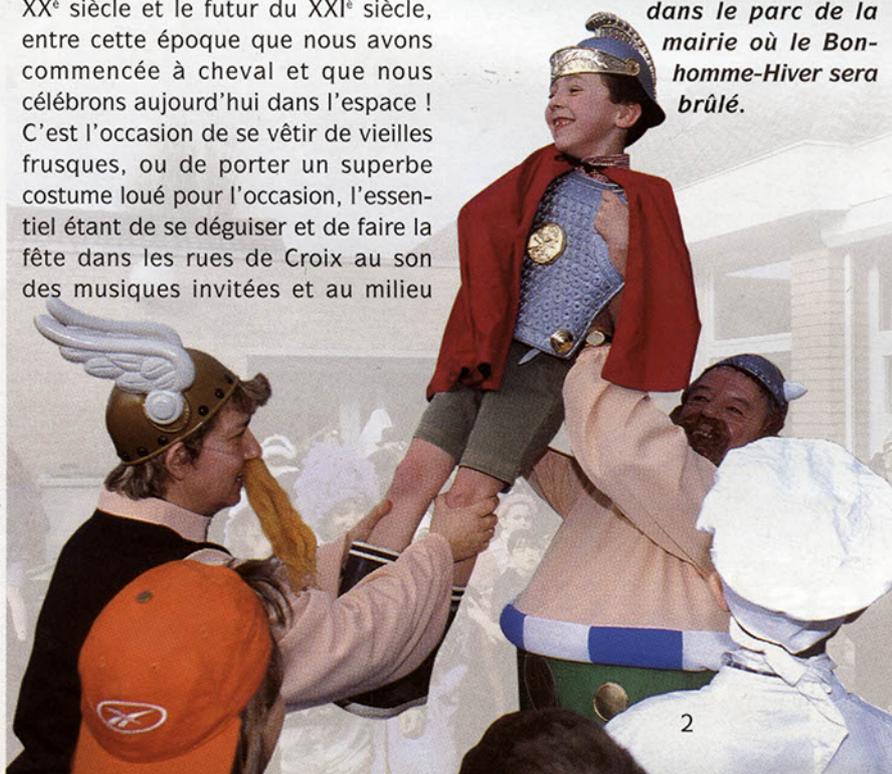
Directeur de la publication : M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographe : Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photogravure : Studio DC 4 - Tél : 03 20 47 37 38

Impression : HPC



Depuis quelques semaines, l'actualité locale est dominée par le sujet de la fusion éventuelle de communes. Il me semble nécessaire d'apporter un certain nombre d'informations précises.

Tout est parti de l'annonce de Yves Durand Maire de Lomme de voir sa commune s'associer à Lille de la même manière qu'Hellemmes l'a fait en 1978 sans que les habitants de Lomme ou de Lille aient pu donner leur avis. Dans la foulée, d'autres ont rêvé à d'autres rapprochements et envisagé déjà la notion d'un "très grand Lille".

Tout ceci s'est réalisé sans débat, sans concertation aucune ni avec les maires des différentes villes qui composent la communauté urbaine ni avec les habitants, les premiers concernés par cette éventuelle mesure.

Nulle part, dans aucun programme électoral des dernières municipales, le sujet n'est mentionné.

N'est il pas pourtant essentiel pour l'avenir des villes et de l'agglomération ? Que l'on recadre bien le débat :

- Je ne suis pas opposé à accroître le cadre de l'intercommunalité. A Croix, nous avons prouvé que nous privilégions cette dimension d'action. Prenons l'exemple des réunions régulières des Adjointes à l'enseignement, de la Maison de l'éducation, du SIAR, ... des syndicats intercommunaux sur le câble, sur la marque...*
- Il est bien évident, aujourd'hui, que, dans le cadre du développement européen, il est fortement souhaitable de renforcer l'identité de la métropole en Europe.*
- Des sujets tels que l'économie méritent une réflexion et une action globale dépassant les seules frontières d'une commune et développant, de fait, le champs de compétences de la métropole urbaine.*

Par ailleurs, nous savons que les citoyens tiennent à cet échelon - le plus pertinent comme l'ont démontré des études officielles - de l'organisation administrative et politique que sont le maire et le conseil municipal. Les élus de terrain connaissent les problèmes, sont proches des habitants, sont capables de retranscrire une dimension humaine dans leurs décisions.

Dans ce contexte, un vrai débat et une véritable concertation doivent s'ouvrir. Si les projets de fusion devaient se maintenir tels qu'ils sont sans qu'il y ait eu consultation, je maintiendrai, comme d'autres maires, mon intention d'organiser un référendum.

Ce sujet crucial ne peut se passer de l'avis des citoyens. C'est dans cet esprit que le conseil municipal, représentatif des Croisiens, a voté une motion refusant toute fusion sans concertation.

Michel CARNOIS

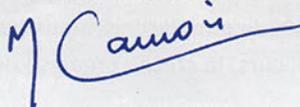


Photo prise lors des réceptions du Nouvel An Chinois

10 semaines 3 ans
CORRESPONDANT
D'INFORMATION
D'AVANCE

Avis de recherche à l'île aux enfants !

La crèche familiale "l'île aux enfants" recrute. Cet accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, en milieu familial, au domicile d'une nounou correspond à une demande croissante des parents.

La formule est, il est vrai, plaisante et surtout sécurisante. Pour les nounous, il s'agit d'un véritable métier, très prenant et à forte responsabilité certes mais aussi source d'enrichissement et de profonds attachements.

Rencontre avec Madame Morel. Il fait bon dans ce séjour bien aménagé. Pour l'instant, Nathan et Marie dorment à l'étage, Gauthier joue dans le parc. Une cassette de chansons pour enfants tourne et l'odeur de légumes frais qui cuisent envahit progressivement la maison.

Nul doute qu'ici, on prend grand soin d'enfants laissés en garde. Le matériel finit de convaincre : chaises hautes, transats, tapis de change, jouets... et une poussette à trois places - impressionnante ! - soigneusement

rangée en attendant l'heure de sortie. Madame Morel aime son travail ; son rapport avec les enfants en témoigne. Les journées sont bien remplies. Les jeux, les changes, les sorties, les repas s'échelonnent. En plus des bons soins qu'elle prodigue, Madame Morel contribue à l'éducation des enfants ou est amenée à donner des conseils aux parents.

Elle est salariée de la crèche familiale "L'île aux enfants". Elle est ainsi encadrée et formée régulièrement par les puéricultrices de la structure associative. Elle s'occupe des enfants pendant que la crèche gère les démarches administratives. L'avantage de cette formule est aussi qu'en cas de congés ou de maladie de la nounou, la crèche propose une solution de remplacement aux parents. Par ailleurs, la crèche organise des sor-

ties, manifestations telles que la fête de Noël auxquelles les assistantes maternelles participent activement.

Un beau métier et un système de garde qui intéresse de plus en plus de parents ! Aussi, la crèche souhaite recruter de nouvelles assistantes maternelles pour assurer la garde d'un ou de plusieurs enfants à leur domicile (3 maximum). Pour tous renseignements, téléphonez au 03 20 89 93 93, le secrétariat est ouvert tous les matins. (Directrice : Madame Lamour)



Vous êtes recensés !



Le 8 mars, le recensement démarre. Ce sont la mairie et l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) qui l'organisent. Chacun d'entre vous est concerné. Chacun d'entre vous devra remplir les formulaires déposés personnellement par un agent recenseur.

Le recensement est obligatoire. Il consiste à recueillir un certain nombre d'informations. C'est une occasion unique de disposer d'une photographie précise de la population, dans sa diversité et son évolution. Bien entendu, les informations recueillies restent confidentielles.

Comment procède-t-on ?

Un agent, recruté par la mairie se rend dans chaque domicile selon un secteur géographique, déterminé par les services municipaux. A Croix, 29 agents formés et encadrés par un conseiller technique de l'INSEE, en l'occurrence Madame Liagre, rempliront cette fonction. Chacun rencontrera entre 600 et

750 personnes. Ils déposeront des documents qu'ils conviendront de reprendre à une date définie communément. Ils peuvent aussi remplir les formulaires sur place.

De quels renseignements s'agit-il ? Les questions portent sur l'identité, la situation familiale, professionnelle, scolaire, le régime matrimonial, les modes de transports utilisés, l'occupation habituelle, l'emploi, les caractéristiques du logement... Les formulaires seront repris et vérifiés par un agent de l'INSEE.

Toutes ces informations, une fois rassemblées, permettront de mieux cerner les caractéristiques de la population, ses besoins, par exemple programmer les équipements publics et collectifs. Vers le 10 mai, Croix devrait connaître le nombre d'habitants (Ils étaient 20308 lors du dernier recensement en 1990). Il faudra, par contre, attendre un certain nombre de mois pour disposer des informations définitives.



RECENSEMENT
DE LA POPULATION.
MARS 1999.

**Le nouveau
recensement aura
lieu du 8 mars
au 3 avril.
Le dernier date
de 1990.**

**29 agents recenseurs
sonneront aux portes
des Croisiens.**



LES AGENTS RECENSEURS :

Balesdens Mélanie • Ben hadj Saloua • Bilbaut Sandrine • Bouslah Karima • Cambier Nadine
Chalansonnnet Michèle • Chapman Grégory • Crepieux Catherine • Dassonville Jacques • Decrayenaere Kareen
Delebecq Gilles • Desmons Barbara • Debre Marc • Dujardin Philippe • Dujardin Sylvie • Dugoulet Serge
Dutoo Fanny • Gregoire Serge • Lagae Valérie • Le menn Edwige • Noel Yannick • Pringuet Pascal
Quivron Isabelle • Rommelaere Fabienne • Schiavon Angelo • Spiler Mauricette • Vanbellegem Claudine
Willay Francis

En compagnie de Michel Carnois, Maire • Daniel Caes, Adjoint aux sports et à la population
Marie Liagre, déléguée de L'INSEE et Chantal Delcoigne, chargée du recensement en mairie.



Tapis rouge pour Jean Jaurès

**Le centre ville continue
sa mutation. Située
dans le prolongement
des nouveaux
appartements, l'entrée
de l'école Jean Jaurès
vient de connaître,
elle même, une profonde
transformation.**

Ce qui donne désormais, une fière allure à l'établissement scolaire !

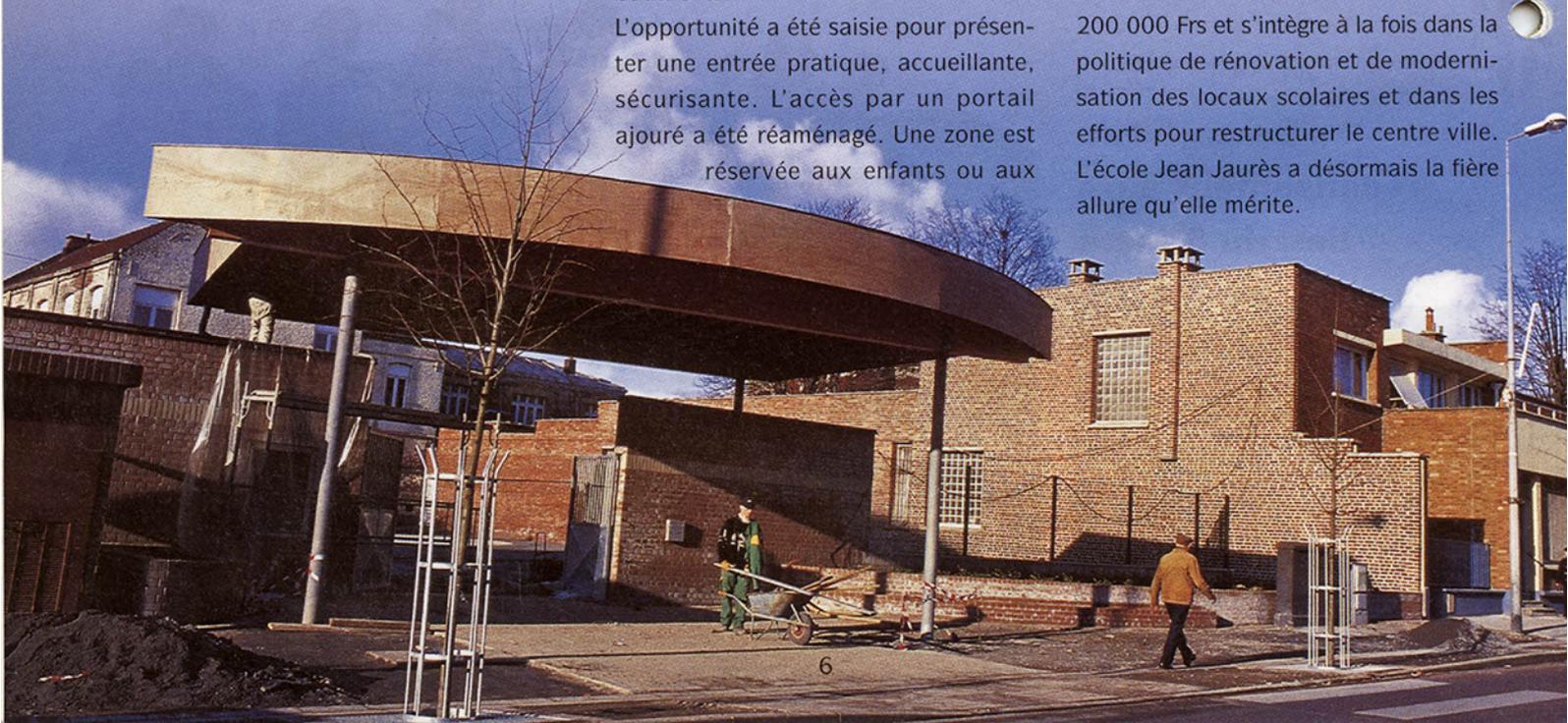
Les travaux ont été entrepris dans le cadre de la ZAC dont l'objet était de restructurer le centre ville. C'est ainsi qu'ont vu le jour, par exemple, l'école de musique, la Place des 3 Sources, de nouveaux logements... Dans ce cadre, il était nécessaire de réaliser un transformateur électrique. Par ailleurs, l'école Jean Jaurès, école primaire dirigée par Mme Lavergne et qui accueille 139 enfants avait besoin de voir sa cour de récréation agrandie. La démolition de l'ancienne maison de fonction, située en front à rue, a permis de répondre à ce dernier impératif et de récupérer de l'espace. Il restait à choisir le mode d'intégration le meilleur possible dans l'alignement des autres bâtiments.

L'opportunité a été saisie pour présenter une entrée pratique, accueillante, sécurisante. L'accès par un portail ajouré a été réaménagé. Une zone est réservée aux enfants ou aux

parents amenés à attendre les entrées ou sorties de classes. Bancs et bacs à fleurs ont, eux aussi, trouvé leur place. L'école est désormais nettement plus visible de la rue.

La cour a fait, elle aussi, l'objet de modifications. Le préau, dont la configuration a changé du fait de l'implantation du transformateur, a été nivelé et réaménagé. Un toboggan, répondant aux normes actuelles de sécurité, sera installé au printemps. Plus tard, les murs de l'école seront également traités afin que tout l'ensemble soit bien attrayant.

Ces travaux ont été le résultat de négociations entre l'équipe pédagogique, les parents et les aménageurs, en l'occurrence la société d'économie mixte de la ville renouvelée, compétente en la matière. L'ensemble a coûté à la ville 1 200 000 Frs et s'intègre à la fois dans la politique de rénovation et de modernisation des locaux scolaires et dans les efforts pour restructurer le centre ville. L'école Jean Jaurès a désormais la fière allure qu'elle mérite.





“T’as beau pas être lait”

Le service de la restauration municipale est soucieux de la santé et du bien être des enfants. Dans le cadre de ses activités, il vient de mettre en place une animation sur le lait à destination des enfants des écoles. Ce projet est parti d'un constat : le petit déjeuner pris dans de nombreuses familles françaises est insuffisant. Cela provoque chez les enfants lorsqu'ils sont en classe, en fin de matinée, inattention voire agitation... sans parler du grignotage !



Or, la consommation de lait, élément nutritif essentiel, peut résoudre un certain nombre de ces problèmes : le lait est riche en calcium, en protéine ; il calme la soif... Permettre aux enfants de bien connaître ces bienfaits est l'objectif d'une démarche engagée dans seize écoles maternelles et primaires (soit 64 classes). Elle s'intitule “T’as beau pas être lait !” Elle est programmée sur cinq mois et se décompose en trois ateliers :

- un atelier tenu par la diététicienne sur la valeur nutritive du lait
- un atelier dégustation qui permet de goûter le lait et ses produits dérivés
- un atelier de jeux et de découverte qui permet de mieux connaître le produit et ses fonctions

Le service restauration a également fait appel à Jean Yves Ghislain, marionnettiste afin de renforcer le côté à la fois attractif et pédagogique recherché. Petit Jean rencontre Marguerite dans la ferme de sa grand mère et apprend beaucoup de choses...

L'effet est garanti !



Cinq sens pour mieux vivre

Les infirmières du centre municipal de soins ont pris l'habitude de diffuser des conseils fort utiles aux enfants par le biais d'actions mises en place tout au long de l'année en collaboration avec les enseignants.

Cette année, elles ont choisi de sensibiliser les élèves au danger des accidents domestiques par le biais d'une meilleure connaissance des cinq sens. Ainsi, chacune des quatre infirmières est intervenue dans des classes de CP ou CE1 afin de présenter le thème. Les enfants ont appris à prendre en compte l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat ou le goût (plus succinctement pour celui-ci qui est développé, par ailleurs, par le service de la restauration municipale). Ils ont ainsi pris conscience des fonctions naturelles des oreilles,

des yeux, des mains, du nez, de la bouche et de la nécessité de les préserver.

Ainsi, pour garder une bonne vue, il ne faut pas regarder la télé de trop près ; dans un autre registre, il ne faut pas se nettoyer les oreilles avec des cotons tiges ou écouter de la musique trop forte...

Ces détails ont fait l'objet d'une première intervention dans les classes. Consécutivement, les instituteurs abordent plus précisément les accidents domestiques. L'opération trouvera sa conclusion au mois de mars avec de nouveaux travaux de sensibilisation et une **grande opération publique le mercredi 24 mars à la salle des fêtes Gustave Dedecker**. Y seront présentés différents travaux sur le sujet avec support vidéo. Des spécialistes interviendront également.

Enfin, après les vacances scolaires de printemps, les acquis de cette campagne seront diffusés dans les écoles maternelles.

Les enfants auront appris à développer leurs capacités sensorielles et à acquérir un certain nombre de références indispensables à leur sécurité.

**Le point accueil emploi
a un an.**

**Un anniversaire,
prétexte à dresser un
bilan et à dessiner de
nouveaux projets. Un
temps, aussi, pour
constater le sérieux
travail, accompli en
l'espace de quelques
mois. Cette émanation
de la PAIO -
permanence d'accueil,
d'information et
d'orientation - et de
quelques chefs ou
responsables
d'entreprise très
motivés a engagé de
nombreuses actions.**

Le Point Accueil Emp

Le PAE, comme on l'a très vite appelé, a ouvert ses portes le 16 février 1998. Destiné à accueillir les demandeurs d'emploi, il n'est pas, surtout pas, une structure supplémentaire de cellules comme la PAIO ou l'ANPE. Il propose une démarche très particulière et novatrice à laquelle tout public, intéressé et volontaire, peut adhérer. La force du PAE c'est l'engagement d'un certain nombre de professionnels d'entreprises croisiennes qui donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service des demandeurs d'emploi soit par le biais de parrainage soit par l'animation d'un certain nombre d'ateliers spécifiques. En fait, le Point accueil emploi propose différentes ressources dans lesquelles le demandeur d'emploi peut puiser en fonction de ses besoins et de sa motivation, à un moment donné. Danièle Bouchart, coordinatrice, veille au bon déroulement des opérations et à l'accueil du public.



Le PAE est situé au 16 place de la république

Ces ressources, quelles sont-elles ?

- Outils et informations :

Le PAE propose tout d'abord informations et outils en mettant à disposition du public la presse, le minitel, le téléphone, la photocopieuse, la presse et la documentation propres à l'emploi. Les animatrices présentes lors des permanences, fournissent également des conseils sur les lettres de motivation ou les CV.

- Simulation d'entretien individuel :

Grâce à son réseau de partenaires, le PAE propose également des simulations d'entretiens qui se déroulent, la plupart du temps, en entreprise et réalisés par des personnes en charge du recrutement. Ce contact avec de vrais professionnels est très fructueux et très recherché par le public !

- Des ateliers collectifs :

Toute une série d'ateliers est organisée sur des thèmes spécifiques :

- un atelier minitel forme les demandeurs d'emploi à l'utilisation du réseau offre d'emploi du minitel
- un atelier lettre de motivation est animé par Madame Vandecrux de la société Auchan. Elle explique très concrètement et très professionnellement comment rédiger une bonne lettre de motivation.
- Un atelier conditions pour réussir un entretien d'embauche, réalisé par Madame Potier de la Clinique du Parc,

Loi... Bilan et Perspectives

permet, à partir d'un entretien simulé, de fournir conseils et ficelles pour bien se comporter le jour J

- un atelier confiance en soi pris en charge par Monsieur Berut des 3 Suisses permet de bien se conditionner et d'appréhender le mieux possible les difficultés d'un entretien d'embauche

- Des points rencontres :

Les partenaires du PAE ont ainsi baptisé des réunions plus spécifiques, par exemple, sur des métiers.

S'est ainsi déroulé un point rencontre sur les métiers de l'intérim développé par Madame d'Humières de Manpower, un autre sur les métiers de la VPC animé par Mesdames Michel et Sergent des 3 Suisses.

D'autres actions peuvent être ponctuellement mises en place en fonction des besoins du public.

Le parrainage

Enfin, le parrainage constitue à lui seul une ressource très importante sur le plan à la fois quantitatif ou qualitatif du Point Accueil Emploi. Son principe : un certain nombre de personnes, en majorité en activité dans l'entreprise suivent individuellement et personnellement un demandeur d'emploi. Elles l'accompagnent dans ses démarches de recherche jusque dans les premiers mois de son nouvel emploi. On les nomme parrains. Ils sont seize, accompagnent des filleuls au nombre de vingt. Ceux-ci doivent totalement demeurer acteurs

de leurs démarches. La durée de ce soutien est très variable d'une personne à une autre. Les résultats obtenus sont très encourageants (voir ci-après).

En l'espace d'un an, le PAE a déjà bien aiguisé ses armes. En terme de chiffres, 730 passages ont été enregistrés - 162 personnes ont été accueillies : parmi elles, 40 ont été réorientées, 122 ont bénéficié des services de la structure. 20 parrainages ont été lancés au cours de l'année 1998. Pour ceux qui sont arrivés à leur terme, 2 personnes ont trouvé un emploi à durée indéter-

minée, 7 bénéficient d'un emploi à durée déterminée et 2 d'une formation qualifiante. 16 simulations d'entretien ont été effectués en entreprise, l'année dernière.

Aujourd'hui, dans le contexte social, la lutte pour l'emploi se traite quasiment individuellement et l'on se réjouit de chaque réussite. Si au moment de son installation, le PAE visait le public demandeur d'emploi plutôt récent, il s'avère que 42 % des personnes venues ont plus d'un an de chômage. Quoi qu'il en soit, le PAE est ouvert à tout public intéressé et volontaire.

Point Accueil Emploi

16 place de la République • Tél. : 03.20.99.97.20 Fax : 03.20.99.97.23

Permanences : le lundi après-midi de 14h00 à 16h30 et le jeudi matin de 9h00 à 11h30

L'équipe :

**Animatrice
Coordinatrice du PAE :**
Danièle Bouchart

Intervenantes conseillères :
Evelyne Vandeputte
Nicole Vendeville

**Animatrice
information Métiers :**
Daouia Aouadi

Responsable de la PAIO :
Donatienne Galliot

Secrétariat en 98 : Saloua Benhadj



A l'occasion
de son premier anniversaire
le Point Accueil Emploi
organise une Journée
Portes ouvertes
Mardi 16 mars 1999

Et maintenant une association...

L'histoire du Point Accueil Emploi ne relève pas du conte de fée. Le sujet est bien trop sérieux.

Et pourtant !

Ça commence un peu comme ça : il était une fois la municipalité et la PAIO. Elles cherchent un moyen efficace d'aider les demandeurs d'emploi. Elles rencontrent des responsables d'entreprise, Monsieur Garbez d'EDF-GDF, messieurs Pick et Mezine de Clinitex et Monsieur Dumoulin des 3 Suisses, lesquels sont animés des mêmes intentions d'aider les demandeurs d'emploi par le biais d'une démarche novatrice et professionnelle. Ensemble ils convoitent les mêmes objectifs.

Quelques mois plus tard, d'autres entreprises adhèrent au projet. Et en janvier dernier, une association naît. Madame Potier, directrice des ressources humaines de la clinique du Parc en est la présidente. Le PAE demeure une structure municipale dans sa gestion notamment. Le réseau d'entreprises étend ses compétences, ses échanges, ses propositions de service. Il est bien agrandi. En font partie : 100 % VPC - Caisse d'Epargne - Clinique du Parc - Clinitex - EDF GDF - Inbrand France - Manpower - Profil à neuf - SA SAMU AUCHAN - Trois Suisses - CPC - Hopital Services - Humanor - MVCF - Olsten - CIV -



Des responsables d'entreprises motivés

Photo - Nord Eclair

Interview...

Michèle Colin est adjointe aux affaires sociales et à l'emploi. Issue du milieu scientifique, elle s'est toujours beaucoup investie dans le milieu associatif.



Cet engagement s'est concrétisé, par la suite, par un poste de coordinatrice dans une association avant de diriger un centre social pendant quinze ans.

Son engagement politique au sein du conseil municipal date de 1989. Elle est alors conseillère déléguée à la jeunesse. Elle devient adjointe en 1995. La délégation est très prenante et oblige à assister à de nombreuses réunions avec les différentes instances administratives en plus des structures locales mises en place. En outre, Madame Colin continue d'œuvrer dans les associations et, notamment, la bibliothèque pour tous et Croix Entraide.

• **Présentez-nous votre délégation.**

Je suis adjointe aux affaires sociales avec comme spécificités l'emploi et la jeunesse.

• **Quelle est la situation croisienne en terme d'emploi ?**

Les dernières statistiques de l'ANPE donnent un chiffre de 1612 demandeurs d'emploi. 647 personnes ont moins d'un an de chômage, 221 ont entre un an et deux ans de chômage, 234 ont dépassé les deux ans d'inactivité.

• **En quoi consiste l'action municipale en terme d'emploi ?**

Normalement, l'emploi n'est pas une compétence municipale. Ce grave sujet relève de l'Etat. Mais, nous, élus sommes confrontés directement aux difficultés rencontrées par les habitants, aux difficultés aussi auxquelles les entreprises doivent faire face. Nous sommes sollicités par des personnes qui nous demandent que nous leur trouvions un emploi voire que nous les embauchions en mairie. Nous ne pouvons rester indifférents à cette situation. Nous mettons en œuvre

tout ce qui est en notre pouvoir pour aider, accompagner, orienter, réinsérer. Nos actions sont nécessairement limitées par le budget municipal.

• **De quels moyens disposez-vous concrètement ?**

Nous avons, tout d'abord, déplacé la PAIO, permanence d'accueil d'information et d'orientation dans le quartier St Pierre, c'était en 1983. A l'origine, elle accueillait uniquement les jeunes, elle a ensuite étendu ses fonctions lorsque le RMI a été mis en place puis en direction des demandeurs d'emploi de longue durée. Par le biais, d'Inser Croix, association d'insertion, nous réintégrons sur le circuit du travail des bénéficiaires du RMI ou des personnes en difficulté.

Nous avons commencé avec la confection de petit bois et la réfection de palettes au sein de l'atelier bois. 30 personnes sont concernées chaque année. Depuis deux ans, Inser Vert occupe douze personnes à la propreté de la ville.

Enfin, pour répondre aux demandes de ce nouveau public, nous avons développé les moyens de réinsertion. Le point accueil emploi créé, grâce à l'important investissement personnel de quelques responsables d'entreprise, nous a permis d'étendre notre action en demeurant très proche du secteur professionnel et de ses réalités. L'accompagnement et le parrainage par les entreprises sont essentiels. Ils nous reste encore aujourd'hui à traiter les problèmes spécifiques rencontrés par les jeunes et par les demandeurs d'emploi longue durée.

Enfin, mais cela relève de la délégation de Pascal Borrin, adjoint à la vie économique, la Municipalité réaménage, chaque fois qu'elle le peut des terrains pour y accueillir des entreprises créatrices d'emplois.

Aide aux devoirs

Dans le cadre de l'activité "Aide aux devoirs", des enfants des écoles Kléber et Jeanne d'Arc sont accueillis, deux fois par semaine, salle Jacques Brel. Toutes les demandes ne sont pas satisfaites en raison du départ ou de l'empêchement de personnes assurant jusqu'à présent le service. Aussi, toute personne disponible 1 heure ou 2 par semaine entre

16 h 45 et 17 h 45 et intéressée par cette activité bénévole envers les enfants, serait la bienvenue pour renforcer l'équipe assurant l'animation actuellement.

Pour toute précision ou candidature, prendre contact au 03 20 70 01 21 Monsieur Mangin Des enfants vous en seraient reconnaissants.

Métro : une avant-première réussie



La journée portes ouvertes des stations du métro a remporté un très vif succès, preuve que les Croisiens sont fortement intéressés par l'arrivée de ce nouveau mode de transports.

Contrairement à ce qui avait été annoncé jusqu'alors, l'inauguration de la ligne n°2 du métro n'aura pas lieu le 21 Juin. L'information n'est parvenue dans les communes concernées que le 13 Janvier dernier. Elle est retardée à une date encore méconnue aujourd'hui. Ce contretemps est indépendant de la

volonté de la Communauté Urbaine et de ses responsables techniques et administratifs qui ont mené le chantier dans les temps. Il s'agit d'un problème de fabrication et de livraison des rames qui retarde l'ouverture au public, compte tenu des exigences posées en terme de sécurité quant aux essais imposés. La date d'inauguration officielle n'est à ce jour pas connue. La mise en service publique et commerciale aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois d'août.

Dépistage

Une campagne pour le dépistage du cancer du sein est en cours.

Toutes les femmes de 50 à 69 ans, toutes concernées, reçoivent une documentation les incitant à réaliser gratuitement une mammographie.

Ce geste est essentiel pour se rassurer et se protéger. Une détection d'une petite tumeur peut engager un traitement précoce apte à augmenter les chances de guérison.

300 000 femmes pour le seul département du Nord sont invitées à participer à ce dépistage chez un radiologue agréé.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez

L'ADCSN

Association pour le Dépistage du Cancer du Sein dans le département du Nord

BP 339 - 59026 Lille Cédex

Tél. : 03 20 06 38 12



Permanence des impôts

Le 1^{er} mars matin

Foyer Léon Jouhaux, rue de Colmar de 9 h à 11 h 30

Le 1^{er} mars après-midi

Hôtel de Ville de 13 h 30 à 16 h 30

Le 4 mars matin

Foyer Logement, rue Louis Seigneur de 9 h à 11 h 30

Le 4 mars après-midi

Hôtel de ville de 13 h 30 à 16 h 30

Le 8 mars après-midi

Hôtel de Ville de 13 h 30 à 16 h 30

Le 11 mars matin

Hôtel de Ville de 9 h à 11 h 30

Don du sang

A Croix, en 1999...

Vous pouvez offrir LA VIE (votre sang) aux dates, heures et lieux ci-après :

SALLE PAUL BOURSE

Vendredi 12 mars - 15 h 30 - 19 h

Samedi 13 mars - 8 h - 12 h 15

Vendredi 28 mai - 15 h 30 à 19 h

Samedi 29 mai - 8 h à 12 h 15

Vendredi 19 novembre - 15 h 30 à 19 h

Samedi 20 novembre - 8 h à 12 h 15

SALLE DEDECKER

Samedi 7 août - 8 h à 12 h 15

Mardi 7 septembre - 15 h 30 à 19 h

Contrairement à ce qu'il avait été annoncé il y a quelque temps, la Salle Dedecker ne pourra accueillir les donneurs de sang qu'à l'occasion des collectes des 7 Août et 7 Septembre en raison de la poursuite des travaux dans le bâtiment. Rappelons que la Salle Paul Bourse (anciennement dénommée "Salle Bis") est située derrière la Salle Dedecker - même corps de bâtiment -. Gageons que cette modification ne fera pas reculer les donateurs dont la générosité est bien connue.

A LA MJC

Un programme d'activités et de stages pour enfants, ados, adultes est prévu pendant les vacances de Printemps (du 6 au 19 avril).

N'hésitez pas à demander le programme à partir du 22 mars.

**MJC/Maison Pour Tous
de Croix
93, rue Jean Jaurès
Tél. 03 20 72 42 12**

Recensement Militaire

Depuis le 1er Janvier 1999 et conformément à la loi du 28 octobre 97 sur la réforme du service national, les dispositions pour le recensement militaire ont changé.

Désormais, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se rendre dans la mairie de leur domicile à 16 ans dans le mois de leur anniversaire ou le mois qui suit.

Cette démarche est obligatoire.

Un récépissé sera alors délivré. Il doit être gardé car il sera réclamé au moment d'une inscription à un concours ou un examen (BEP, BAC, permis de conduire...)

De même, tous les jeunes participeront désormais à la journée d'appel de préparation à la défense avant l'âge de 18 ans. Là aussi, un certificat qui sera demandé pour d'autres démarches administratives sera remis et devra être conservé.

Centres de loisirs



Au cours des prochaines vacances scolaires - celles de printemps - une nouvelle session de centre de loisirs sans hébergement est organisée.

Trois centres sont prévus : deux maternels à Pasteur et Léon Blum, un autre à Beaumont. Ils auront lieu du mardi 6 au vendredi 16 avril.

Les inscriptions seront prises

**du Mercredi 24 Mars
au Mercredi 31 Mars**

de 9 h à 11 h 30 (sauf le lundi).

Prêts à taux bonifiés



Nous avons relaté dans un numéro précédent la volonté de la municipalité de mettre en place des prêts à taux bonifiés pour les commerçants et les artisans.

Une convention a été signée en janvier par les différents partenaires : la municipalité, les représentants de sept banques (Banque Nationale de Paris, Banque Populaire du Nord, Banque Scalbert Dupond, Caisse d'Epargne de Flandre, Crédit Agricole du Nord, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel du Nord), de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre des métiers.

Les prêts sont accordés en fonction de critères précis.

Toute information peut être obtenue auprès de Mme De Bruyne, service économique 03 20 28 52 15.

L'animation Commerciale



L'animation commerciale pour les fêtes de fin d'année a remporté un vif succès. Les heureux gagnants des quatre voyages en Tunisie ont retiré leur titre de séjour en mairie en janvier dernier.

Marionnettes

Les 3 et 10 Mars

"La poupée magique" (2 à 8 ans)

La maman de Pablo est malade et le petit garçon est chargé de surveiller l'épicerie. Mais soudain, d'étranges personnages arrivent : un monsieur qui cherche un cadeau pour sa fiancée, un voyageur qui lui offre une poupée dotée de pouvoirs...

Les 17, 24 et 31 Mars

"La chanson de la source" (3 à 10 ans)

Anatole est un jardinier naïf et rêveur. Il passe ses journées à dorloter ses fleurs. Tout irait pour le mieux dans ce pays si, un matin, Anatole n'y découvrait un étrange phénomène : le jardin, habituellement si frais et joli, est devenu triste : la source ne coule plus...

Les 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14,
15, 16, 21 et 28 Avril

"Vogue, vogue, petit bateau..."

(2 à 8 ans) Création

Depuis longtemps, Martin rêve de partir avec son papa qui est pêcheur sur un petit bateau. Mais il est encore trop petit ; pourtant, ce matin, le petit garçon a fait sonner son réveil très tôt pour s'embarquer en cachette avec son papa. Martin va découvrir le monde marin, peuplé d'animaux attachants : un poisson chat, une baleine, une sirène...

Renseignements - Réservation
Théâtre la Guignotte
03 20 89 24 99

EN PASSANT PAR L'ESPAGNE

Concert en hommage à Francis Poulenc...

Salle Dedecker,
Samedi 27 mars à 20 h 30

A l'occasion de l'année Goya et des diverses manifestations organisées dans la région, la ville de Croix présente deux concerts sur le thème de l'Espagne. Croix accueillera donc Richard KRULL, compositeur qui participera comme pianiste soliste à la première création mondiale de sa dernière composition : 9 pièces brèves pour trio de jazz et orchestre à cordes. Au cours de ce concert, en plus de cette partition de style hybride, mélangeant jazz et musique dite classique, vous pourrez entendre des pièces d'un caractère similaire, et tout particulièrement **La création du monde**, de Darius Milhaud qui fait, elle aussi, appel à des rythmes issus du jazz. Figureront également au programme les deux suites pour orchestre d'Igor Stravinsky, musique pleine d'humour, rappelant la musique de cirque.

Ces diverses pièces ont été choisies dans le but de présenter un programme diversifié pour le plaisir des mélomanes. L'ensemble instrumental est placé sous la direction de Monsieur Jean-Louis MAES.

La réservation des places numérotées est à effectuer à l'office culturel...

L'Office Culturel de Croix présente

En première création mondiale

9 Pièces Brèves pour Trio de Jazz et Orchestre à Cordes de Richard KRULL

Judgéo pour cordes de Samuel Barber

La création du monde de Darius Milhaud

Suites N°1 et 2 pour Orchestre d'Igor Stravinsky

Ensemble instrumental direction J.L. MAES

Salle Gustave Dedecker
Samedi 27 Mars 1999 - 20 h 30

Renseignements et réservations : Office Culturel rue Jules Guesde Croix - Tél. 03 20 72 57 16

Concert Espagne

Concert de printemps de la Musique Municipale

Salle G . Dedecker,
Dimanche 28 mars à 16 h

Il célébrera le centenaire de la naissance de Francis Poulenc avec, au programme, sa **Suite Française**.

Il s'agit d'un des compositeurs du Groupe des Six (avec Milhaud, Honegger, Taillefer...) représentant incontournable de la musique française de la première moitié du siècle.

La Musique Municipale, placée sous la direction de Monsieur Jean-Louis MAES, interprétera également des œuvres de J. Ph. Sousa, J. van der Roost, A Reed...

Grand Concert de Printemps

Hommage à Francis POULENC par la Musique Municipale de Croix

Direction : Jean-Louis MAES

Salle Dedecker - CROIX

Dimanche 28 Mars 1999 - 16 h.

A C C O R D E O N C L U B



Concert de printemps par l'accordéon club.

Salle Jacques Brel,
21 mars à 15 h

L'accordéon club de Croix reçoit la société d'accordéon de la ville de La Madeleine. Sous la direction de Mme Katia Dercourt, ils interpréteront du Piazzola, James Last, Brechlinger, Galliano.

Les élèves de l'école d'accordéon produiront trois titres. Enfin, le programme de l'accordéon club croisien sera varié et très rythmé (Carioca, Sonority, le Calif de Bagdad, et un hommage à Sylvie Vartan).

MUSIQUE

J AND J A UN AN

J and J est une jeune compagnie qui fêtera son premier anniversaire en avril. A cette occasion, elle se produira sur scène pour interpréter 32 chansons dans un décor particulier. Textes et musiques sont composés par Jean Gervais et Jean Christophe. Cathy, Emmanuelle, Laurence, Sylvie, Georges et Bruno forment le reste de la troupe. Leurs précédents tours de chants avaient remporté un vif succès.

Rendez-vous donc

le 20 avril à 20 h - salle Dedecker

Prix : 30 F et 10 F



PERSONNES AGEES

Banquet des aînés

Mercredi 10 mars

Salle des Fêtes Gustave Dedecker

Spectacle des aînés

Samedi 17 avril à 15 h

Invitée : Jacqueline Boyer

Vous pourrez revivre les meilleurs moments des cabarets parisiens. Plumes, stress, paillettes, french can-can... En deuxième partie : Fantastika, une grande revue parisienne colorée.

Salle des Fêtes Gustave Dedecker

Réception des ménages
jubilaires

Samedi 3 avril à 10 h 30

Salle Schumann



A LA MJC

Théâtre

"Rose blanche" de Mickaël Wiche-
rek par Box Clever (Grand Bre-
tagne), invité par la Manivelle
Théâtre.

*Une allemande qui vit en France
raconte, en anglais, son enfance
avec son amie Rebecca.*

*Cette mémoire parle de la déporta-
tion, et le ton "naïf" nous trouble...*

Samedi 27 mars 1999 à 20 h 30

avec Muriel Hunet

et un marionnettiste.

Spectacle Jeune Public

"Conturlures"

Salle Jean Cocteau

(MJC de Croix)

Mercredi 24 mars à 15 h

Ce spectacle invité par la Manivelle
Théâtre de Wasquehal à la MJC de
Croix est conçu et interprété par un
Conteur Bertrand Foly et une artiste
en peinture et modelage.

Deux artistes se rencontrent et
racontent des histoires puisées dans
les traditions kurdes, laotiennes, chi-
noises ou flamandes...

Exposition

"L'art et la manière"

Exposition des travaux d'ateliers

Couture - encadrement - peinture
sur soie - dessin peinture enfants -
poterie - céramique - bois - point
de croix - photo - ateliers récréatifs

du Samedi 24 Avril au

Vendredi 30 Avril 1999

Exposition photos

"Carnaval de Venise"

Jean-Michel Pirlet (animateur Photos
à la MJC de Croix) expose une tren-
taine de photos couleurs prises à
l'occasion du Carnaval de Venise 98.

du 1^{er} au 27 Mars 1999

à la MJC/Maison Pour Tous
de Croix

Oratoire
du croquet

Lundi de Pâques,
le 5 avril

L'oratoire du Croquet

sera ouvert de 14 h à 17 h.

Une nouvelle "Série" des lieux dits du
Piétonnier sera mise à la disposition
des visiteurs du site, rue d'Hem.

Salon des
artistes amateurs
croisiens

du 23 au 27 Avril

de 10 h à 12 h 30

et de 15 h à 19 h 30

sauf le mardi, fermeture à 17 h

Salle des fêtes

Gustave Dedecker

Exposition

Les Années Cubistes

Collection du Centre Georges Pompi-
dou, Musée National d'art moderne et
du Musée d'art moderne de Lille
Métropole

Musée d'Art moderne

Villeneuve d'Ascq

13 mars - 18 juillet 1999

Denis Couvreur:
Grand succès



Denis Couvreur, invité de l'école Jean
Jaurès a remporté un vif succès lors de
la représentation qu'il a donnée en
janvier dernier à la salle des fêtes. Le
public, enchanté, s'est laissé guider
dans un grenier, recelant d'amusants
trésors et prétexte à des airs tendres,
mélodieux voire franchement
énergiques.



Cette page est réservée à l'expression politique des trois listes qui composent le Conseil Municipal et ce, sous leur seule responsabilité.

Liste d'Union pour l'avenir de Croix

Majorité Municipale

Les mois d'octobre à janvier sont consacrés pour l'équipe municipale à l'élaboration du budget.

Il s'agit d'un acte politique essentiel.

Pour autant, la marge de manœuvre ou la souplesse est faible : en d'autres termes, réallouer différemment des sommes, d'une année sur l'autre, est difficile.

- En effet, plus de 50% du budget de fonctionnement est consacré aux dépenses de personnel qui assure une multitude de tâches légales dites de service public et des services auprès de la population.

- L'aide sociale (8%), reversée au département est une dépense obligatoire.

- Les recettes, elles aussi, ne dépendent que partiellement de notre action : dotation de l'état, taxe professionnelle (qui dépend du niveau d'emploi et d'investissement des entreprises). Or, cette année, elles sont en baisse.

Dans ce contexte, nous avons réussi, malgré tout, à ne pas augmenter les impôts ces deux dernières années, ce qui ne sera pas toujours réalisable à l'avenir.

Néanmoins, dans cet étroit chemin, nous agissons et nous nous battons pour mettre en place la politique pour laquelle vous nous avez élus :

- Investir dans l'avenir : rénover le centre ville, les écoles et les bâtiments publics, développer les transports.

- Préparer les recettes et les emplois : soutenir le commerce, accueillir des entreprises...

- Fleurir et embellir la ville, promouvoir le sport et la culture, améliorer l'habitat, créer des activités pour les jeunes, lutter contre le chômage.

- Réallouer nos ressources chaque fois que cela est possible : ne pas reconduire systématiquement les dépenses, investir dans des structures plus efficaces...

- Présenter une fiscalité, modérée et juste respectant les équilibres d'aujourd'hui et de demain.

C'est dans cet esprit que l'équipe municipale prépare, chaque année, le budget de votre commune.

Stéphane Debeunne
Adjoint au Maire

Ensemble pour Croix

Parti Socialiste,
Communiste, Ecologiste

Comment se faire peur à bon compte en criant au loup quand il n'est pas là !

C'est l'impression que me donne le faux débat qui semble s'instaurer actuellement parmi les divers Maires des Communes constituant la CUDL.

Certes il y a eu la déclaration surprise de celui de Lomme, qui annonçait son intention de fusionner sa commune avec la ville de Lille, comme l'avait fait avant lui Hellemmes.

Les médias, à l'affût de toute annonce rompant la monotonie, se sont emparés de cette information et l'ont répandue par voie de TV, journaux, radios...

Le Maire de Lille, consulté, a répondu calmement qu'il n'avait rien sollicité, mais qu'il accepterait tout souhait de ce type. Immédiatement, nous avons eu droit à des déclarations tonitruantes, et sur notre commune à une motion déposée au dernier Conseil Municipal sur laquelle nous nous sommes d'ailleurs abstenus, considérant qu'il n'y avait pas lieu de créer un faux problème.

Il y a un projet de loi sur l'intercommunalité qui doit venir en discussion à l'Assemblée Nationale, lorsqu'il sera voté, il sera temps d'examiner les répercussions qu'il pourrait avoir dans notre commune.

Il est certain que la CUDL a été une étape importante dans l'organisation intercommunale.

Compte tenu de la construction européenne, de l'importance que prendront les grandes métropoles régionales, ne convient-il pas de réfléchir au nouveau mode d'élection des conseillers communautaires, à l'extension des compétences de la Communauté.

Le moment venu, nous en débattons, mais de toute façon il appartiendra à la population de se déterminer.

En effet, il n'appartient pas au maire d'avoir la prétention d'engager seul sa population sur une voie de réforme quelle qu'elle soit sans que l'ensemble des croisiens soit clairement et démocratiquement consulté.

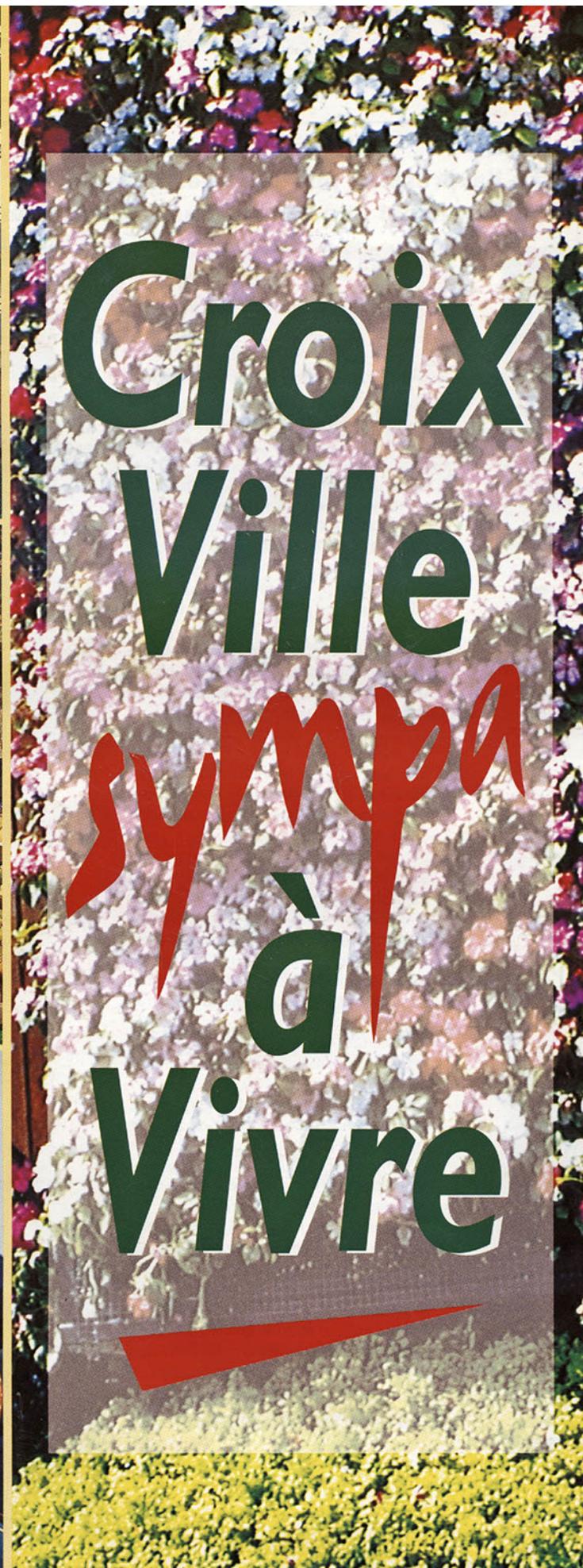
Francine Langevin
Conseillère municipale

L'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix

Front National

Le texte du Front National n'est pas parvenu aux dates requises par la charte de Libre Expression.

En conséquence, et conformément à celle-ci, cette colonne reste vide.



Croix, 20 000 habitants,
son environnement,
son cadre de vie,
ses commerces,
ses associations, ses activités
sportives et culturelles
vous accueille.

Croix, une ville
où la qualité
de vie prime.



VILLE DE
Croix

